

LA CONVENTION DES PRODUCTEURS CANADIENS

La cinquième convention annuelle de la Canadian Produce Association s'est ouverte brillamment mardi dernier sur un discours de bienvenue de M. Z. Hébert, le président du Board of Trade.

Aux assemblées subséquentes, M. P.-W. McLagan, de la maison Lovell et Christmas, de Montréal, a insisté sur l'importance et la nécessité pour les producteurs d'adopter un système uniforme de classification, de pesée et d'inspection. Actuellement, ce défaut d'uniformité existe en particulier dans les provinces de l'Ouest, où l'on n'a pas d'inspecteur officiel de pesée. Il s'ensuit que le beurre et le fromage expédiés de l'Ouest n'ont pas toujours le poids spécifié dans les factures. D'où des difficultés qui nuisent considérablement aux bonnes relations qui devraient exister entre les producteurs de l'ouest et les marchands de provisions de l'est.

Tous les congressistes se sont déclarés d'accord à recommander qu'un système uniforme de pesée et de classification soit adopté dans le Dominion. Ce système serait désigné sous le nom de "Dominion Standard." Rien ne serait plus efficace pour améliorer la qualité du beurre dans toutes les provinces et faciliter les relations du commerce domestique avec le commerce étranger.

M. H.-R. Gray, de la maison Gunn, Langlois & Cie, de Montréal, le conférencier suivant, a parlé des perspectives de l'exportation des oeufs en 1917. D'après les statistiques des quatre dernières années il est permis de croire que le Canada pourra vendre à l'étranger durant l'année une plus grande quantité d'oeufs que les années passées, si l'appel fait aux producteurs d'intensifier leur production est entendu favorablement.

M. J.-D. Leclair, inspecteur des beurrieres de la province, a démontré que l'introduction de l'oléomargarine dans le commerce comme substitut au beurre dont le prix élevé fait le désespoir des consommateurs de la classe moyenne serait plus désavantageuse qu'utile en fin de compte. L'expérience en la matière a prouvé hors de tout doute que les substituts donnés comme aliments au lieu du beurre ont été nuisibles à la santé même des bêtes. Le consommateur n'a d'ailleurs rien à gagner à l'introduction de l'oléomargarine dans le pays. Malgré la sévérité de la loi, des substituts sont vendus dans le commerce, qui ressemblent tellement au beurre que les consommateurs s'y trompent et paient un prix identique pour les produits adultérés ou fausement représentés comme pour les objets purs. Depuis 1886, les industriels américains ont constamment fait des efforts pour faire accepter aux consommateurs des substituts au lieu des véritables articles alimentaires; la lutte que le gouvernement a entreprise à ce sujet pour protéger le public dure encore. En 1886, le président Cleveland déclarait avec raison que rarement une livre de produits substitués aux produits purs entrerait sous l'étiquette de "substitut" dans la maison du pauvre. Quand l'industrie laitière du Canada s'est fait à l'étranger une réputation si enviable, il serait dangereux d'ouvrir la porte aux produits laitiers adultérés. Ceux-ci ne tarderaient certainement pas à compromettre la renommée de nos produits purs et les intérêts des consommateurs comme ceux des producteurs.

CONSEIL SET INFORMATIONS

Les commissionnaires de Boston demandent de \$1.85 à \$1.90 le boisseau, pour les pommes de terre. Ce prix élevé est dû au manque de moyens de transport et au fait qu'environ la moitié des arrivages sont expédiés dans le sud pour fin de semence. New-York vend ses pommes de terre de \$6.00 à \$6.25 le sac de 180 livres. Ceci nous montre que les prix pratiqués au Canada ne sont pas si exagérés qu'on l'a prétendu

• • •

Le commerce canadien semble être en condition singulièrement satisfaisante, à en juger par les statistiques du gouvernement. Le commerce du pays, pour les douze mois finissant en décembre 1916, montre un total qui double presque les affaires des deux années précédentes. Le commerce total de 1916 s'élevait à \$2,112,994,931; en 1915 le montant était de \$1,253,649,784, et en 1914, de \$1,062,118,179. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

• • •

Certains marchands adoptent quelquefois des méthodes peu recommandables pour obtenir un profit sur le charbon de bois. Il y a quelque temps, le prix en fut élevé de 8 à 10 cents pour le détaillant, une augmentation qui nécessita donc une augmentation dans les prix de détail. Quelques marchands continuèrent à vendre au même profit, obtenant 12 cents du sac pour le charbon de bois, alors que d'autres vendirent à raison de deux sacs pour 25 cents. D'autres enfin vendirent cet article à 13 cents, arguant que 12 cents représentaient le prix régulier et que la cent extra représentait une taxe de guerre.

Le public s'est si bien plié aux exigences du timbre de guerre que ce "scheme" réussit à merveille. La vérité est, cependant, qu'il n'y a pas de taxe de guerre sur cet article et que la cent extra obtenue sous ce prétexte l'est pour la fausse représentation.

Que le détaillant fasse payer 13 cents le sac pour du charbon à qui bon lui semble, il n'y a pas d'inconvénient, mais s'il proclame que cette cent extra est due à l'imposition de la taxe de guerre cela ressemble joliment à de la fraude et expose son auteur à des ennuis.

• • •

Des indications nous permettent de prévoir une forte augmentation du marché espagnol des oignons. L'approvisionnement de ce produit est dépassé de beaucoup par la demande et les prix sont, en conséquence, très fermes. Tous les envois pour New York sont en retard et presque tous vendus avant leur arrivée. Les autres variétés d'oignons ont également tendance à la hausse.

• • •

Les renseignements reçus par le consul cubain à Saint-Jean, indiquent que la récolte de sucre de l'île en 1917 sera la plus considérable jamais obtenue dans le pays. Depuis que Cuba et les autres îles des Indes orientales sont la source principale d'approvisionnement du sucre, leur récolte n'est pas sans avoir un effet matériel sur les prix. Depuis que le sucre allemand a été éliminé du marché du monde par la guerre, les Antilles sont devenues une source d'approvisionnement beaucoup plus considérable qu'avant et les conditions de la récolte sont un facteur important dans la fixation des prix.